



UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE TENNIS
251 Route d'Orléans
45640 SANDILLON
SIRET : 42218578500017

Compte Rendu Assemblée Générale US SANDILLON Tennis du 20/03/2021

Compte-tenu des conditions sanitaires dues au COVID-19, cette Assemblée Générale s'est déroulée en visio-conférence. Discours de bienvenue du président, 24 licenciés présents sur 95, le quorum est donc atteint afin de pouvoir valider les votes. Un remerciement à tous pour leur présence ainsi qu'à Céline HERBELE, Présidente du Comité du Loiret et Yoann DUBOIS, Adjoint à la Mairie de Sandillon pour les associations sportives.

1. RAPPORT MORAL SAISON 2019/2020 :

Effectifs : 177 licenciés en 2020 pour 169 licenciés en 2019

56 femmes

121 hommes

87 adultes

90 jeunes

82 joueurs classés (68 en 2019) de 40 à 4/6, 4 x 2nd série ce qui est encourageant

83% des licenciés sont Sandillonnais

Ecole de tennis : Les animateurs

Florian WOUTERS, Raphaël MOROTH, Kévin TOUZET (apprenti)
(Louis JOUVENAUD & Maxence BEAUBOIS en Formation CQP éducateur de tennis)

Mini tennis 11 enfants

Ecole 67 enfants

TOTAL 78 enfants

Cours et entraînements adultes 67 pers.

41 heures de créneaux en 4 catégories : (mini tennis, né en 2001 et après, avenir, Adultes)

Quelques animations sportives de la saison

Stages : Noël, Pâques, été

Challenge Tennis : avec MSD Chartres

Challenge sportif départemental

Galaxie Mini-Tennis en fête : 4 juin à l'USMO, 4 sandillonnais

Tournée d'été : 2^{ème} semaine de juillet, 12 ados, 3 accompagnateurs

Plateaux rouge à vert : toute l'année (4)

Mercredi 25/09/2019 :

OPEN d'Orléans 15^{ème} édition => 9 garçons de l'école de compétition sandillonnaise nés entre 2008 et 2004 ont participé au clinic

Samedi 19/10/2019 :

PGT VIOLET interne n°1 de 14h30-16h => 9 enfants (3 G/6 F)

Jeudi 31/10/2019:

Animation Halloween organisée par Kevin TOUZET, aidé de nos Educateurs Tennis en Formation (Maxence BEAUBOIS/Louise JOUVENAUD) pour encadrer les enfants lors de leur chasse aux bonbons de 17h à 19h (15 à 20 participants déguisés environ).

Samedi 14/12/2019 :

- PGT VIOLET interne n°2 de 14h30-16h => 12 enfants (5 G/7 F)

- PGT ROUGE externe de 16h-17h30 => 11 enfants (7 G/4 F) dont 8 sandillonnais

Du 23/12/2019 au 27/12/2019 :

Stage des vacances de Noël (de 4 jours) pour les enfants de la Galaxie Tennis (niveaux violet/rouge/orange)

Du 11/01/2020 au 09/02/2020 :

Championnats par équipes 13-14 et 15-16 ans => 2 équipes Filles (6 joueuses) et 4 équipes Garçons (11 joueurs) dont 1 équipe 13/14 ans fusionnée avec Saint Cyr en Val.

Samedi 01/02/2020 :

Animation Chandeleur et « Touch Tennis » pour tous les enfants de l'école de tennis et école de compétition, organisée par Kevin TOUZET, et encadrée par Kevin, Florian, Aurélie L et les éducateurs Tennis en formation de 14h30 à 16h30.

Du 04/07/20 au 18/07/20 :

Tournée Estivale de Compétitions 7^{ème} édition => 12 participants nés de 2008 à 2003 (9 G/3 F) ANNULÉE du fait de la COVID 19 !

Compétitions par équipe

JEUNES

13/14 garçons	1er en D1
15/16 ans filles 1	2 ^{ème} en PR
15/16 ans filles 2	4 ^{ème} en D1
15/16 ans garçons 1	3 ^{ème} en Honneur
15/16 ans garçons 2	4 ^{ème} en D1
15/16 ans garçons 3	2 ^{ème} en D3

ADULTES

CHAMPIONNAT séniors +:

L'équipe 35 H1	1 ^{er} en D2
L'équipe 35 H2	4 ^{ème} D3
L'équipe 45 H	1 ^{er} D2
L'équipe 35 D1	4 ^{ème} D1
L'équipe 35 D2	3 ^{ème} D2

CHAMPIONNAT Sénior Hiver:

L'équipe 1 H	2 ^{ème} en Honneur
L'équipe 2 H	1er D4
L'équipe 3 H	1er D4
L'équipe 4 H	5 ^{ème} D4
L'équipe 1 D	1 ^{ère} D2
L'équipe 2 D	3 ^{ème} en D3

Compétitions et animations annulées :

- Championnat équipe été / séniors été
- Stage de Pâques
- Fête de l'école du tennis / journée portes ouvertes
- Tournée d'été sur 2 semaines

2. RAPPORT FINANCIER

BILAN FINANCIER au 31 Aout 2020

DEPENSES		RECETTES	
École de tennis	41 301 €	Ecole de tennis	23 188 €
Ind. Activité partielle	-3 319 €		
Licences	4 303 €	Licences	12 245 €
Dépenses sportives	2 181 €	Stages	805 €
Animations	2 337 €	Animations	3 443 €
Fonctionnement	933 €	Subventions	7 188 €
Achat Mat	1 656 €	Partenaires privés	2 950 €
Achat tenues	792 €		
TOTAL	50 184 €	TOTAL	49 819 €
RESULTAT → - 365 €			

BUDGET PREVISIONNEL 2020 / 2021

DEPENSES		RECETTES	
Ecole de tennis	42 000 €	Ecole de tennis	22 000 €
Ind. Activité partielle	-4 000 €	Licences	13 000 €
Licences	4 300 €	Stages	5 000 €
Dépenses sportives	5 000€	Animations	100 €
Animations	100 €	Subventions	7 000 €
Achats Matériels	1 000 €	Partenaires privés	2 000 €
Fonctionnement	700 €	0	
TOTAL	49 100 €	TOTAL	49 100 €

Révision des statuts

Les statuts datant de 1993 ont été révisés ; 3 points ont ainsi été modifiés :

- 1- « L'UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE TENNIS assume toutes les obligations de l'ancienne section TENNIS. L'actif et le passif de l'ancienne section TENNIS lui sont dévolus. »

Ce passage faisait référence à l'ancienne section tennis datant de 1983 et n'était plus d'actualité.

La proposition est de supprimer ce paragraphe

- 2- « Le Comité Directeur de l'association est composé de 9 membres élus au scrutin secret, pour 3 ans, par l'Assemblée Générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant. »

Le nombre de membres du Comité Directeur était fixé à 9.

La proposition est de borner le nombre de membres entre 3 et 15.

- 3- « Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation paternelle ou de leur tuteur. »

la proposition est de remplacer le terme « paternelle » par « parentale »

Votes :

Les membres de l'association approuvent le rapport moral à l'unanimité

Les membres de l'association approuvent le rapport financier à l'unanimité

Les membres de l'association approuvent la révision des statuts à l'unanimité

3. RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Sièges à renouveler :

Nouvelles candidatures :

Franck SIDAINE

Ne se représente pas

Céline TAFFOUREAU

Sylvain POTIER

Se représente

Catherine CLOSSAIS

Se représente

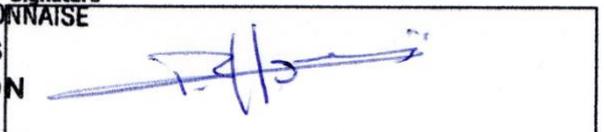
Céline TAFFOUREAU devient membre du comité Directeur.

Tour de table pour savoir s'il y a des questions et pour remercier les participants à cette AG.

Durée de l'AG : 1h15.

UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE
Section TENNIS
45640 SANDILLON
Le Président,

Signature



ANNEXE 1

Composition du Comité Directeur de l'US Sandillon Tennis pour la saison 2020/2021

TAFFOUREAU Patrice	Président	496 route de Férolles	Sandillon
BATY Thierry	Trésorier	854 rue de Champmarcou	Sandillon
TAUFFLIEB Annie	Secrétaire	922, rue de Champmarcou	Sandillon
JOURDAN Benoit	Vice Président / RH	464, rue des Allots	Sandillon
CLOSSAIS Catherine	Comptable	636, rue Verte	Sandillon
MOROTH Laurent	Vice Président / Equipes	7, rue des Courtinières	Sandillon
LEROY Aurélie	Ecole de Tennis	141, rue des Sablons	Sandillon
POIGNARD Romain	Animations	30, rue du Fbg St Jean	Orléans
HERY Léo	Communication/Animations	485, rue Verte	Sandillon
SIMONIN Gilles	Partenaires	766, rue de Champmarcou	Sandillon
BON Stéphane	Dossiers admin	89, rue de la Villette	Sandillon
POTIER Sylvain	Partenaires	24, rue de Champmarcou	Sandillon
TAFFOUREAU Céline	Animations	720, rue de Savigny	Sandillon

UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE
Section TENNIS
45640 SANDILLON
Le Président,

Signature



ANNEXE 2

3/ Questions / Réponses :

- **Avez-vous prévu de rembourser les licenciés (saison 2019/2020) pour les cours non dispensés ?**
 - Malheureusement non car notre budget actuel ne nous permet pas de compenser les cours non réalisés. Nous avons pu rattraper 4 créneaux de cours mais avec le 2^e confinement n'avons pu aller plus loin.
 - Pour la saison 2020/2021 nous avons voulu privilégier les jeunes et rattraper au maximum les cours n'ayant pu avoir lieu (4 rattrapages déjà réalisés durant les vacances de Noël, prévu durant les vacances de Pâques et 2 semaines jusqu'à fin juin 2021). Pour les adultes nous proposerons un avoir sur la saison à venir ou bien un remboursement en fonction du désir de chacun(e). Nous proposerons également de remettre un reçu fiscal pour les personnes désirant abandonner le remboursement en faveur du club ; ce reçu permettra de défiscaliser 66 % de la somme abandonnée.

- **Est-il prévu un geste de la FFT sur le prix de la licence 2021/2022 ?**
 - Céline HERBELE, Présidente du Comité du Loiret, indique qu'à date cela n'est pas envisagé, qu'il faudra attendre la fin de la saison pour statuer définitivement.

- **Qu'en est-il des classements ?**
 - Céline HERBELE répond que les classements sont gelés jusqu'à fin octobre 2021. Nous repartons avec le classement de 2020.

- **Comment procéder pour réserver les cours extérieurs ?**
 - Comme d'habitude il faut réserver via la borne. Attention toutefois à bien penser à prendre vos cartes magnétiques d'accès sinon cela ne sera pas possible. Attention également à ce que chaque joueur ait sa carte car si l'un des deux part avant, l'autre joueur ne pourra pas sortir et restera bloqué sur le court .

ANNEXE 3

Intervention de la présidente du Comité du Loire, Céline HERBELE :

- *« En tant que Présidente du comité du Loiret, je suis très impressionnée par le focus que vous mettez sur les jeunes, sur les animations nombreuses et diverses que vous avez mis en place, cela démontre bien le dynamisme de ce club. Bravo à tous les bénévoles, vous pouvez être fiers. De plus, côté sportif, valoriser la discipline de l'arbitrage est vraiment bien, et je le redis vous êtes un des clubs qui proposez beaucoup de choses pour les licenciés. L'idée d'un tournoi en double pour la saison prochaine apportera de la convivialité ce qui est important en ce moment et permettra j'en suis persuadée de passer un bon moment pour tous ».*

Intervention de Yoann DUBOIS, Adjoint à la Mairie pour les associations sportives :

- *« Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Céline HERBELE. Le club de Sandillon est un des seuls clubs à perdre peu d'adhérents, certainement dû au dynamisme et à l'investissement de chacun au sein du club. Cela démontre un fort engagement et donc est fédérateur. Bravo ! Je rappelle que le club reste un des plus attractifs au niveau de sa tarification, il faut que les licenciés en soient conscients ».*
- *La réunion qui s'est déroulée le 26/02/2021 avec certains membres du bureau a été très constructive, transparente et nous avons pu échanger largement sur les critères d'attribution des subventions. Ceux-ci seront votés fin mars 2021 ».*

Dernier tour de table pour savoir s'il y a d'autres questions et pour remercier les participants à cette AG.

Durée de l'AG : 1h15.